



FCBA n° 380
10, avenue de Saint-Mandé
75012 PARIS
FRANCE

CERTIFICAT DE CONTRÔLE DE PRODUCTION EN USINE

CE N° 0380- CPD – 0356

Dans le cadre de la Directive 89/106/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 décembre 1988, relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats Membres concernant les produits de construction (Directive Produits de Construction – DPC), modifiée par la Directive 93/68/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 22 juillet 1993, il a été établi que le produit de construction marqué **CE** pour usage structurel :

Panneaux de particules P6 (EN 312) :

BELAPAN P6
ou
BELADAL P6
et
MEZZADAL P6 – MEZZALAM P6 – MEZZAGRIP P6
Epaisseurs 26 à 40 mm

Produit par :

Société BELIPA
BP 17
101 Route de Tours
72220 ECOMMOY
FRANCE

et fabriqué dans l'usine :

située à la même adresse

a été soumis par ce fabricant aux essais de type initiaux relatifs aux caractéristiques concernées du produit, et fait l'objet par ce fabricant d'un contrôle de la production et que FCBA, en tant qu'Organisme Notifié n° 0380, a réalisé l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine, et réalise la surveillance continue, l'évaluation et l'acceptation du contrôle de la production en usine (système 2+).

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité du contrôle de la production en usine correspondent au système d'attestation de niveau 2+ pour éléments structurels, telles que décrites dans l'Annexe ZA de la norme de référence EN 13986.

Ce certificat a été délivré pour la 1^{ere} fois le **04/05/05** et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la norme NF EN 13986 et relatives au contrôle de production en usine, ou ce contrôle lui-même, n'a pas fait l'objet de modifications significatives, et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2008.

Délivré à Paris le 02/01/2008

N° 0356/2008/1

Philippe PAQUET


Pour FCBA